Cuba reporte le premier processus de reddition de comptes des délégués

Image not found or type unknown

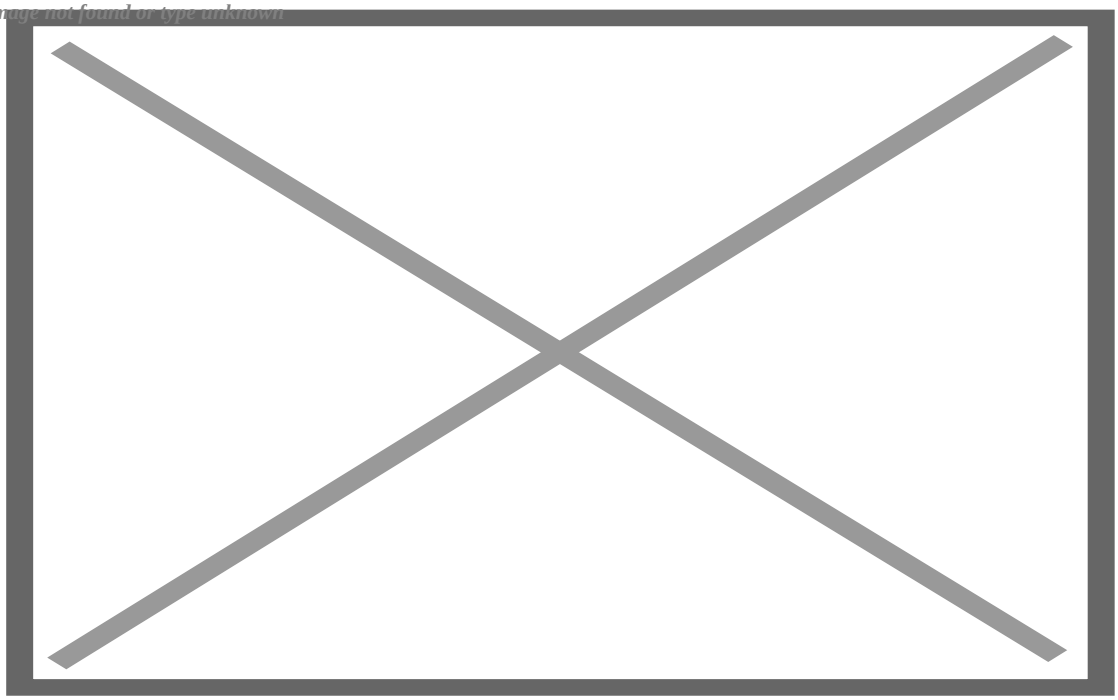

La Havane, 11 oct (RHC) Le Conseil d'État de la République de Cuba a décidé de reporter au premier trimestre de 2024 le premier processus de reddition de comptes des délégués aux assemblées municipales du Pouvoir populaire, dans le cadre du XVIIIe mandat, qui devait avoir lieu entre le 15 octobre et le 30 novembre, est reporté, par décision.

L'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire (Parlement) signale sur son site web que la décision fait suite à la situation que traverse le pays en ce qui concerne la production d'électricité, les problèmes de carburant et l'interruption des services vitaux pour la population, ce qui pourrait entraîner des perturbations dans l'accomplissement des objectifs du processus susmentionné.

La communication ajoute que pour compenser cet exercice, les présidents des assemblées du pouvoir populaire de chaque municipalité établiront la coordination nécessaire pour que, pendant le reste de l'année, les délégués dont les activités le permettent soient libérés de leurs obligations professionnelles

et, avec les organisations politiques, de masse et sociales, augmentent leurs liens et l'attention permanente à leurs électeurs.

Les présidents des assemblées municipales adopteront également les mesures nécessaires pour maintenir un contrôle et une analyse systématique de la gestion des administrations locales, au milieu des limitations actuelles des ressources, dans l'attention et la solution aux démarches, plaintes et pétitions de la population, conclut le texte du Parlement.

(Source : ACN)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/336261-cuba-reporte-le-premier-processus-de-reddition-de-comptes-des-delegues

Radio Habana Cuba